

Du nouveau dans votre service de l'eau... quels sont les changements à venir ?

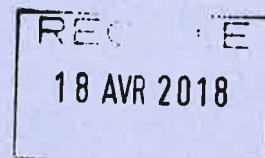


La commune de Longueville vient de confier la gestion de son service public de l'eau à SUEZ à compter d'octobre 2017

Dans le cadre de ce contrat SUEZ sera en charge :

- ▶ de la production et de la distribution de votre eau du robinet ainsi que du contrôle de sa qualité,
- ▶ de mettre en place une relation client adaptée aux besoins de chacun,
- ▶ d'entretenir les ouvrages hydrauliques et les réseaux de distribution d'eau pour garantir une continuité de service.

Quelques explications de ce qui va changer pour vous.



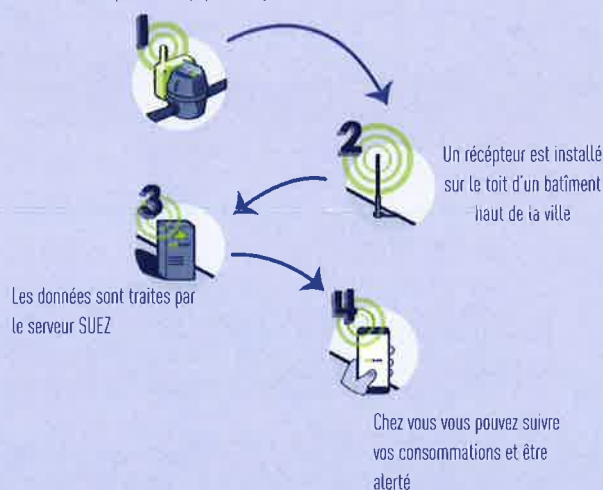
1 Maitriser vos consommations d'eau avec la télérelève de votre compteur

Durant 12 mois, tous les compteurs d'eau seront équipés d'un système automatique de relève à distance qui va vous offrir bien des avantages :

- ▶ des factures établies avec votre consommation réelle : plus d'estimation.
- ▶ un relevé automatique de votre compteur à distance : plus besoin de rendez-vous.
- ▶ l'alerte fuite et l'alerte surconsommation, gratuites et activables en ligne.
- ▶ un accès à vos consommations en temps réel depuis votre espace client.

Comment ça fonctionne?

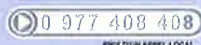
Votre compteur est équipé d'un système de télérelève



2 Une relation de proximité pour répondre à vos besoins

- ▶ Un accueil téléphonique basé à Montgeron, en Essonne où vous pourrez faire part de vos démarches à nos téléconseillers : branchements neufs, abonnement, informations sur la facture,

ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h



PREMIER D'UN APPEL LOCAL

N° Urgence 24h/24, 7j/7



PREMIER D'UN APPEL LOCAL

- ▶ Une permanence à la «Maison des Services au Public» situé dans votre bureau de poste afin de répondre à toutes vos demandes et démarches sur le service.

Nos accueils clients de :

Brie-Comte-Robert
5 route de Villemeneux

Ouvert au public le mardi de 08h30 à 12h

Moissy-Cramayel
rue Marcelin Berthelot

Ouvert au public du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h15 à 17h

- ▶ Pour la gestion au quotidien de votre contrat : paiement des factures, mensualisation, suivi des consommations, ...

toutsurmoneau.fr



3 Un réseau de distribution encore plus performant

Véritable gaspillage de la ressource locale en eau, les fuites d'eau feront l'objet d'une attention particulière dans les mois et années à venir.

SUEZ s'est engagé, via deux projets, pour réduire considérablement les pertes en eau : en posant des compteurs de sectorisation et en programmant des campagnes de recherche de fuite.

le saviez-vous ?



4 prix de l'eau un service en toute transparence

Votre facture d'eau reflète le service de l'eau, ce prix est fait d'un abonnement fixe et de votre consommation.

Le prix du service de l'eau se compose d'une partie "eau potable" et d'une partie "taxes et redevances".

Les parts comprises dans la rubrique "eau potable" concernent :

- la commune pour l'entretien du patrimoine
- SUEZ pour la gestion du service (de la production à la distribution)
- l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la préservation de la ressource

Les parts comprises dans la rubrique "taxes et redevances" concernent :

- la lutte contre la pollution
- la protection des ressources
- la TVA

5 surveillance de la qualité de l'eau au quotidien

- ▶ 260 paramètres analysés chaque année. Ce contrôle est réglementaire et obligatoire.
- ▶ Autosurveillance de notre laboratoire accrédité COFRAC.
- ▶ Conformité bactériologique.
- ▶ Surveillance en continu de la chloration de l'eau distribuée.



6 économies d'eau quelques conseils pratiques



Installez des robinets mitigeurs et équipez-les d'un réducteur de débit



Récupérez l'eau de lavage des fruits et légumes pour arroser vos plantes



Fermez le robinet lors du brossage des dents



Surveillez vos fuites et faites le nécessaire



Préférez les douches courtes aux bains